

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 40 (1983)
Heft: 9

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

Radio-Sport

François Artigas
Radio-Sport
B.P. 577
F-75827 Paris

Je reçois toujours avec autant de plaisir votre excellente revue (hier JEUNESSE ET SPORT, aujourd'hui MACOLIN) et je vous en remercie.

A titre d'information, je me permets de vous adresser d'une part, copie d'un article paru récemment dans la revue de l'AEFA (Amicale des entraîneurs français d'athlétisme) et qui résume les difficultés rencontrées par notre Association pour réaliser son projet et d'autre part, copie de la question écrite que M. Michel Suchod, député de la Dordogne et vice-président de l'Assemblée Nationale, a déposée au Secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication à propos de Radio-Sport. Et c'est en espérant pour les jeunes et les sportifs que notre poste verra prochainement le jour que je vous prie d'agréer...

Réponse

J'ai déjà fait allusion, dans le cadre de cette rubrique, à l'initiative extrêmement intéressante de votre Association, M. Artigas et, comme le sport de la partie francophone de la Suisse bénéficierait certainement, elle aussi, de sa réussite, je vais résumer brièvement son historique à l'attention des lecteurs de MACOLIN, historique brossé par vous-même dans les colonnes de la revue de l'AEFA. En 1975, une équipe de jeunes passionnés de sport eut l'idée de créer un média qui, exclusivement consacré au sport, s'efforcerait par la diffusion d'émissions originales, de compléter l'information sportive souvent

uniquement événementielle donnée par les autres médias. Si la radio a été préférée à la télévision, c'est parce qu'elle est un média relativement peu onéreux, très souple quant à son utilisation et qui a la faveur des jeunes, ces derniers dans leur grande majorité se sentant plus concernés par la radio que par la télévision, qui est considérée comme un moyen de distraction familiale.

En 1977, des contacts furent pris avec les fédérations sportives et la presse spécialisée et, sous la plume d'Alain Chermann, l'Equipe consacrait un premier article au projet sous le titre peu encourageant de «Radio-Sport, un rêve sans espoir». Il est vrai que, à l'époque, l'Association envisageait de réaliser son poste dans le contexte des «radios libres», avec toutes les contraintes commerciales que cela suppose: diffusion de publicité, prééminence de l'événement, etc., toutes choses qui auraient contrarié l'objectif principal qui doit faire, de Radio-Sport, une radio éducative et de service. Un dossier fut donc déposé, par la suite, au cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication, prévoyant cette fois la réalisation du projet dans le contexte d'une radio d'Etat. Les réactions furent généralement très positives dans les milieux politiques, ce qui ne fit d'ailleurs guère avancer les choses. En mars 1981, alors que l'Association s'étonnait des silences du Ministère, elle apprenait que la Société nationale de radio-diffusion comptait reprendre la chose à son compte, et ceci sans prendre en considération ses propositions de base, à savoir:

- 1) Diffusion d'émissions essentiellement éducatives et de service
- 2) Participation des principaux animateurs de l'Association à la conception et à la réalisation des programmes
- 3) Création d'une commission consultative essentiellement composée de dirigeants sportifs.

Heureusement, la tentative de Radio-France de déposséder l'Association de son projet avorta et, dès lors, la lutte a repris avec patience et passion, sans grands résultats concrets toutefois. On est alors en droit de se demander pourquoi les responsables de la Société Nationale de Radiodiffusion refusent d'entamer des négociations? Pourquoi refuser au mouvement sportif ce qui a été accordé aux jeunes avec «Radio 7» et aux personnes du troisième âge avec «Radio bleue»?

Sport-culture à la Radio suisse romande: Est-ce pour demain?

«Cette obstination, dit encore, M. Artigas, est le fait d'une certaine 'intelligensia' qui sévit dans les hautes sphères de l'administration et qui ne reconnaît pas au sport sa dimension culturelle mais favorise, par contre, l'essor du sport spectacle (gymnastique et autres gadgets par exemple). En revanche, lorsque nous abordons le domaine réservé à la culture en ambitionnant d'y inclure le sport, les obstacles les plus divers allant de la simple tracasserie administrative à la farouche opposition se dressent devant nous». Et M. Artigas conclut: «Mais nous continuons à nous battre pour Radio-Sport en comptant sur le soutien de tous et sur celui des sportifs en particulier.»

Soyez certain, M. Artigas, que l'ensemble du mouvement sportif suisse, qui quitte actuellement le Département militaire pour être intégré, à côté de la Culture, des Sciences et des Beaux-arts, au Département de l'Intérieur, vous accorde son appui moral le plus total. SPORT-CULTURE, que voilà un sujet utile et passionnant qui pourrait, lui aussi, trouver avantageusement place dans la grille des programmes radiophoniques de Suisse romande!... (Y.J.) ■

**Du
fair-play,
s.v.p.**